

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Versailles, le 29 septembre 2023



Léon Grosse Construction remporte la **conception-construction** de **deux collèges** dans le Rhône



Dans le cadre du “plan collèges neufs 2025”, Léon Grosse Construction a été désignée par le Conseil départemental du Rhône pour la **conception, la réalisation, l’exploitation et la maintenance de deux collèges neufs** dans l’agglomération de Villefranche-sur-Saône, à Limas, et dans l’Est Lyonnais, à Genas. Deux bassins de vie qui font face à des problématiques de sureffectif dans les collèges.

Ce marché global de performance, d’un montant de 50 M€ HT (investissement pour le Département de 70 M€ HT toutes dépenses confondues, y compris aménagements voiries et déposes bus), comprend également la restructuration d’un collège et la construction d’une maison du Rhône.

Des collèges évolutifs et attractifs

Espaces extérieurs variés et plantés, cours jardin, orientation bioclimatique exemplaire pour un confort optimal en toute saison, protection solaires, brasseurs d’air dans les salles les plus exposées : les espaces ont été pensés pour être propice à l’apprentissage avec un soin porté au **confort thermique, acoustique et olfactif** pour tous les usagers. Les élèves évolueront dans des bâtiments **agréables à vivre, intégrés dans leur environnement** et surtout, **durables**.



Vue de coupe du collège de Genas

Des établissements vertueux, bas carbone aux consommations maîtrisées

Les ouvrages sont conçus **dans une démarche environnementale ambitieuse et d'optimisation des consommations**, garantie par les engagements du marché global de performance (50 kWEF / m².an). Les collèges sont construits en mixte **béton & bois**, ils répondent aux objectifs de la nouvelle RE2020 et au niveau 2 du label bâtiments biosourcés. Les logements de fonction seront réalisés en **béton de chanvre**, et sont de niveau passivhaus.

Pour limiter la consommation des établissements, le groupement privilégie le recours aux **ressources renouvelables** : utilisation de bois de la région, récupérateurs d'eaux de pluie pour alimenter les sanitaires, production de chaleur vertueuse (chauffage urbain à Limas et pompes à chaleur à Genas). L'installation sera complétée de panneaux photovoltaïques par le Département sur les toitures des collèges et sur les parkings. Les eaux de pluie seront traitées à la parcelle (infiltration et rétention).

Léon Grosse s'est entouré des architectes AA group et JL.Frenoy, des bureaux d'études BETREC et Milieu Studio, ainsi que des entreprises de bois et de maintenance SDCC et EOLYA, **toutes issues du Rhône ou de la région Auvergne-Rhône-Alpes**.

Les travaux démarreront début 2024. Les deux collèges neufs feront leur première rentrée en septembre 2025.

Informations clés

- **Co maîtrise d'ouvrage** : Département du Rhône
- **Assistant Maître d'Ouvrage** : Alterea
- **Groupement conception-Construction-Exploitation-Maintenance** :
Léon Grosse (mandataire), AA Group & JL Frenoy, Milieu Studio, Betrec,
SDCC, EOLYA

